

Bretagne, Finistère  
Tréfléz  
Rumiadiou, La Gare

## Batterie d'artillerie de côte (A 46), Rumiadiou - La Gare (Tréfléz)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001108

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : batterie, blockhaus, casemate, abri, magasin de munitions

Destinations successives : remise agricole

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : OB, 269-270 ; OB, 272

### Historique

Aménagée par l'Allemagne nazie entre 1943 et 1944, cette batterie d'artillerie de côte (*Heerküstenbatterie*) constitue l'un des maillons du Mur de l'Atlantique (*Atlantikwall*) en Bretagne. Un groupe de trois batteries d'artillerie de côte divisionnaires (*Divisionsbatteries*) protège la baie de Goulven et ses approches maritimes, la plage de Keremma et la grève de Goulven d'un débarquement anglo-saxon.

Cette batterie est armée par quatre canons de campagne de 7,62 cm de fabrication soviétique d'une portée maximale de 13 km avec une cadence de tir maximale de 12 coups/min. La dénomination "FK 39" est l'abréviation de *Feldkanone*, canon de campagne, modèle 1939, car ils ont été modifiés avec l'ajout d'un frein de bouche pour diminuer les effets du recul.

L'axe de tir des deux canons de 7,62 cm sous casemate est le nord-ouest (axe principal à 330 degrés), c'est-à-dire avec un objectif marin dans la baie de Goulven à plus de 5 km de distance pour détruire les navires transportant des troupes, des chars et des armes lourdes. Disposés à ciel ouvert, deux autres canons de 7,62 cm peuvent tirer à 360°. La batterie n'est pas visible de la mer ce qui permet de surprendre "l'ennemi" sur des positions préalablement enregistrées et d'éviter les tirs de contre-batterie. Elle est vraisemblablement servie par le régiment d'artillerie (*Artillerie-Regiment* abrégée en AR) 9/343. Le tir des canons de la batterie, commandés par un officier, secondé par des observateurs et des calculateurs, était dirigé via des liaisons téléphoniques câblées et radios depuis des observatoires d'artillerie. Les liaisons sont assurées par la section des transmissions de la batterie. Un bunker-poste d'observation d'artillerie est implanté sur une hauteur près des lieux-dits **Kerilien - Kermabon à Plouider**. Un second **bunker-poste d'observation d'artillerie** est signalé près du lieu-dit le Menhir à Plouneour-Trez (à 275 m en arrière du trait de côte).

Cette batterie d'artillerie est dite hippomobile car les canons et le matériel nécessaire - dont les projectiles (obus et gargousses) - sont tractés par des chevaux. Pour le fonctionnement d'une seule batterie d'artillerie de quatre pièces, il faut compter 3 officiers, 24 sous-officiers et 86 hommes de troupe ainsi que 20 chevaux de monte et 75 chevaux de trait. La ferme nommée Rumiadiou (et sans doute d'autres fermes alentour) est réquisitionnée pour accueillir les soldats et subvenir aux besoins des chevaux nécessaires au fonctionnement de la batterie hippomobile.

Selon les archives allemandes, cet ensemble fortifié est tantôt numéroté "Av 46" ou "A 46" (carte allemande d'état-major). Le préfixe fait référence au **groupe défensif côtier Aber Wrac'h - Lesneven** qui s'étend de Plouescat à l'est à Landéda à l'ouest et qui comptait 1 135 constructions permanentes ou de campagne en juillet 1943.

Le plan-type ou construction standard (*Regelbau*) 669 est mis en service le 18 avril 1943. Dans l'attente de la construction des bunkers-casemates, les pièces d'artillerie étaient installées dans des emplacements de campagne.

Au 1er juillet 1943, c'est la 343e division d'infanterie allemande - dont le poste de commandement est implanté à Landerneau - qui est en charge de ce secteur.

Le rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949) donne un plan schématique de la batterie d'artillerie attestant également de la présence - en sus des quatre canons de 7,62 cm - de deux canons antiaériens de 2 cm et deux bunkers-postes d'observations et de tir dit *Tobruk*.

Cette batterie d'artillerie est vraisemblablement évacuée le 7 août 1944.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

## Description

### **Implantation de la batterie d'artillerie**

Cette batterie d'artillerie est située dans l'intérieur des terres à 3,5 km de la mer, à l'est du bourg de Tréfléz et à environ 55 m au-dessus de la mer. Elle est implantée sur les terres de la ferme nommée Rumiadiou. A proximité passait la voie ferrée qui desservait Plouider, Tréfléz, Plouescat, Goulven, Plounéour-Trez et Brignogan (cette voie ferrée a sans doute servi à approvisionner le chantier de construction).

Au moins quinze constructions composent à l'origine cette batterie d'artillerie de côte.

### **Deux bunkers-casemates de type 669 en élévation**

La batterie se compose notamment de deux bunkers-casemates de type 669 (*Schartenstand für Feldgeschütze 60° ohne Nebenräume* que l'on peut traduire par casemate pour canon de campagne sur affût pivotant sans locaux annexes [ouverture de tir à 60°]) en élévation. Ils abritaient chacun à l'origine une pièce d'artillerie. Ils sont espacés de 45 m.

Construits en béton armé, ces bunkers conçus pour abriter un canon de campagne de 7,5 à 15,5 cm de calibre regroupent une chambre de combat (*Kampfraum*) et deux niches à munition (*Nischen für Munition*) de part et d'autre de leur couloir d'accès. Chaque casemate dispose d'environ 350 coups de réserve pour des canons de 7,62 cm de calibre. L'une des deux niches abrite en sus le ventilateur d'extraction des fumées de tir.

Dalle de couverture et murs périphériques mesurent 2 m d'épaisseur (dalle de fondation de 0,8 m d'épaisseur), ce qui place ce type de bunker dans les "constructions permanentes" (*Ständig Ausbau*), c'est-à-dire à l'épreuve des bombes aériennes. Les angles extérieurs des bunkers sont arrondis éviter les éclats de béton en cas de bombardement.

La construction d'un seul bunker de ce type nécessite un terrassement de 150 m<sup>3</sup>, 495 m<sup>3</sup> de béton, 22 t de fer rond en ferrailage et 8,3 t de fer profilé pour le plafond. Il s'agit d'un type de bunker très répandu sur le Mur de l'Atlantique (600 exemplaires selon Rudi Rolf). Pour les deux bunkers-casemates, cela représente un volume de 990 m<sup>3</sup> de béton armé.

Sont conservés à l'intérieur des deux casemates des marquages et inscriptions liés à la conduite de tir. Ces bunkers ont également pour particularité le traitement texturé du béton extérieur à des fins de camouflage.

### **D'autres bunkers en élévation ou enterrés**

Outre les deux bunkers-casemate de type 669, le rapport Pinczon du Sel figure deux cuves pour canon antiaérien, deux bunkers-postes d'observations et de tir dit *Tobruk*, six bunkers-abris ou magasins à munitions non enterrés et trois bunker-abri légers avec plafond en tôle ondulée cintrée appelée "tôle métro".

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, sous-sol

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies : énergie électrique : produite à distance ; énergie électrique : produite sur place

## Typologies et état de conservation

État de conservation : état moyen

## Décor

Techniques : peinture

Précision sur les représentations :

Marquages et inscriptions liés à la conduite de tir.

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, casemate

Statut de la propriété : propriété privée

## La batterie d'artillerie de Rumadiou

La batterie d'artillerie de Rumadiou à Tréfléz a été construite par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale. Sur le site sont conservés deux bunkers-casemates frontales de type 669 pour canon de campagne de 7,62 cm de calibre de fabrication soviétique. L'intérêt de ces bunkers est également de conserver des marquages et des instructions de tir en bon état.

Créé en 2002, ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2025 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#) porté par la Région Bretagne.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Schartenstand für Feldgeschütze (60°) ohne Nebenräume (Regelbau 669)**  
**Schartenstand für Feldgeschütze (60°) ohne Nebenräume (Regelbau 669).**  
Bundesarchiv, Koblenz, Deutschland : RH\_2\_410\_0193 - RH\_2\_410\_0193
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**  
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "**Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta**" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).  
Service Historique de la Défense de Brest
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes)**  
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "**Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta**" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes). Texte en liasse ; plans et photographies.  
<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=467&titre=rapport-pinczon-du-sel-sur-les-installations-du-mur-de-l-atlantique>  
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMV MV 2DOC 3

### Bibliographie

- **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique [2008]**  
ROLF, Rudi. **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique.**  
Middelburg, PRAK publishing, 2008, 432 p.
- **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten [2008]**  
FLEURIDAS, Patrick. HERBOTS, Karel. PEETERS, Dirk. **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten.** S. 1., 2008, 183 p., 2-914827-27-X.

### Multimedia

- **Regelbau 669 Schartenstand für Feldgeschütze (60°) ohne Nebenräume**  
**Regelbau 669 Schartenstand für Feldgeschütze (60°) ohne Nebenräume**  
<https://www.lexikon-der-wehrmacht.de/Regelbauten/Atlantikwall/RB669.htm>

## Annexe 1

### Description du plan-type ou plan standard (Regelbau) 669

#### Schartenstand für Feldgeschütze (60°) ohne Nebenräume (Regelbau 669)

Casemate pour canon de campagne sur affût pivotant (ouverture de tir à 60°) sans locaux annexes (construction standard 669)

#### 1. Mission

Utilisation d'une pièce d'artillerie pour des tâches d'artillerie en profondeur du champ de bataille principal, avec un effet frontal ou de flanc.

#### 2.) Pièces à installer

Les pièces suivantes peuvent être mises en position de tir dans l'abri de combat :

s. 10 cm K 18  
10,5 cm l FK 18  
10,5 cm l FH 18  
15 cm s FH 18  
s. IG 33 K  
7,5 cm K 231 (f)  
7,5 cm K 234 (b)  
7,5 cm K 235 (b)  
7,5 cm K 236 (b)  
7,5 cm FK 243 (h)  
10 cm K 17/04  
10,5 cm l FH 14/19  
10,5 cm K 29 (p)  
10,5 cm FH M 30 (t)  
10,5 cm K 35 (t)  
10,5 cm K 331 (f)  
10,5 cm K 332 (f)  
10,7 cm K 352 (r)  
12,2 cm K 390/2 (r)  
12,2 cm s FH 396 (r)  
15,2 cm KH 433/1 (r)  
15,5 cm s FH M 25 (t)  
15,5 cm s FH 414 (f)  
15,5 cm K 425 (f)  
15,5 cm K 432 (b)  
12,0 cm K 370 (b)

#### 3. Champ de tir

Le champ de tir latéral est de 60°, le champ de tir en hauteur de -9° à +35°.

Si la totalité du champ de tir en hauteur ne peut pas être utilisée, l'ouverture doit être réduite en conséquence.

Le champ de tir latéral ne peut être exploité pleinement que par un tir indirect.

#### 4. Utilisation

La casemate est principalement destinée pour les canons dont les abris pour l'équipage et les munitions existent déjà, ou bien lorsque la séparation en installation distincte pour pièce, équipage et munitions est jugée appropriée.

#### 5. Stockage des munitions

Dans les niches à munitions, on peut stocker cartouches et obus pour 200 coups de calibre 10,5 cm ou 100 coups de calibre 15 cm.

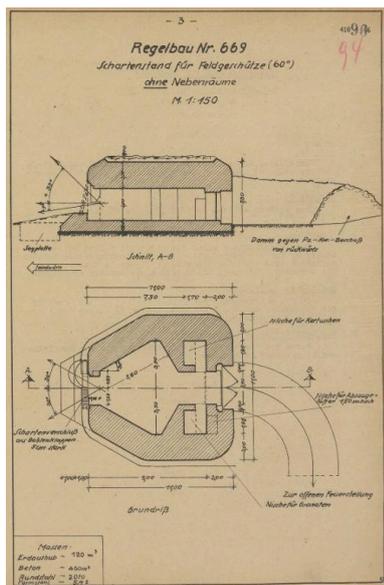
#### 6. Utilisation en position non couverte

Les pièces peuvent tirer depuis l'abri de combat en positions non couvertes préparées, qui doivent être reconnues et préparées lors de la construction.

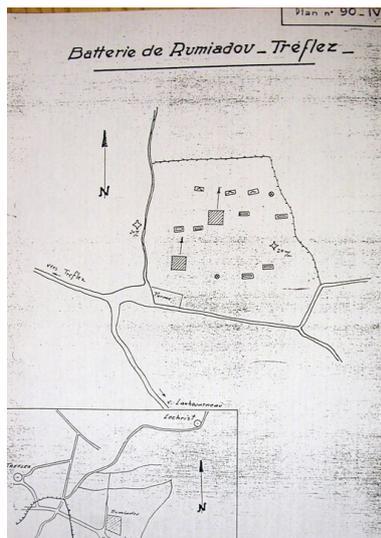
#### 7. Mur de flanquement

En cas d'utilisation de flanc, il faut en plus construire un mur de flanquement.

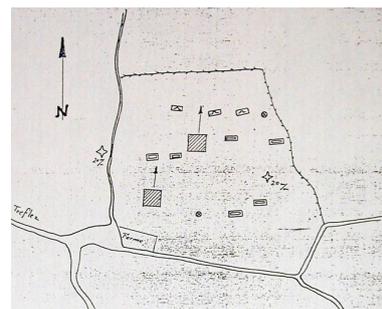
**Illustrations**



Plan d'un bunker-casemate de type 669 (source : Bundesarchiv : RH\_2\_410\_0193) Phot. Guillaume Lécueillier IVR53\_20252930120NUCA



Plan schématique de la batterie d'artillerie (plan extrait du rapport Pinczon du Sel) Repro. Guillaume Lécueillier IVR53\_20032901662NUCA



Plan schématique de la batterie d'artillerie (plan extrait du rapport Pinczon du Sel) Repro. Guillaume Lécueillier IVR53\_20032901663NUCA



Vue générale du bunker-casemate nord côté embrasure (état en 2002) Phot. Guillaume Lécueillier IVR53\_20022903000NUCA



Vue du bunker-casemate nord côté embrasure (état en 2008) Phot. Guillaume Lécueillier IVR53\_20082910052NUCA



Vue du bunker-casemate nord côté embrasure (état en 2008) Phot. Guillaume Lécueillier IVR53\_20082910053NUCA



Vue du bunker-casemate nord côté entrée (état en 2008) Phot. Guillaume Lécueillier IVR53\_20082910055NUCA



Vue de situation du bunker-casemate sud (état en 2008) Phot. Guillaume Lécueillier IVR53\_20082910050NUCA



Vue générale du bunker-casemate nord côté embrasure (état en 2008) Phot. Guillaume Lécueillier IVR53\_20082910051NUCA



Vue du bunker-casemate nord : détail du traitement texturé du béton à des fins de camouflage (état en 2008) Phot. Guillaume Lécueillier IVR53_20082910056NUCA	Vue du bunker-casemate nord : détail du traitement texturé du béton à des fins de camouflage (état en 2008) Phot. Guillaume Lécueillier IVR53_20082910057NUCA	Vue du bunker-casemate nord : détail du traitement texturé du béton à des fins de camouflage (état en 2008) Phot. Guillaume Lécueillier IVR53_20082910058NUCA
---	---	---

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Tréfléz (IA00095927) Bretagne, Finistère, Tréfléz

La défense de la baie de Goulven et des dunes de Keremma (IA29133781)

Les fortifications littorales du Pays de Morlaix (IA29131459)

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

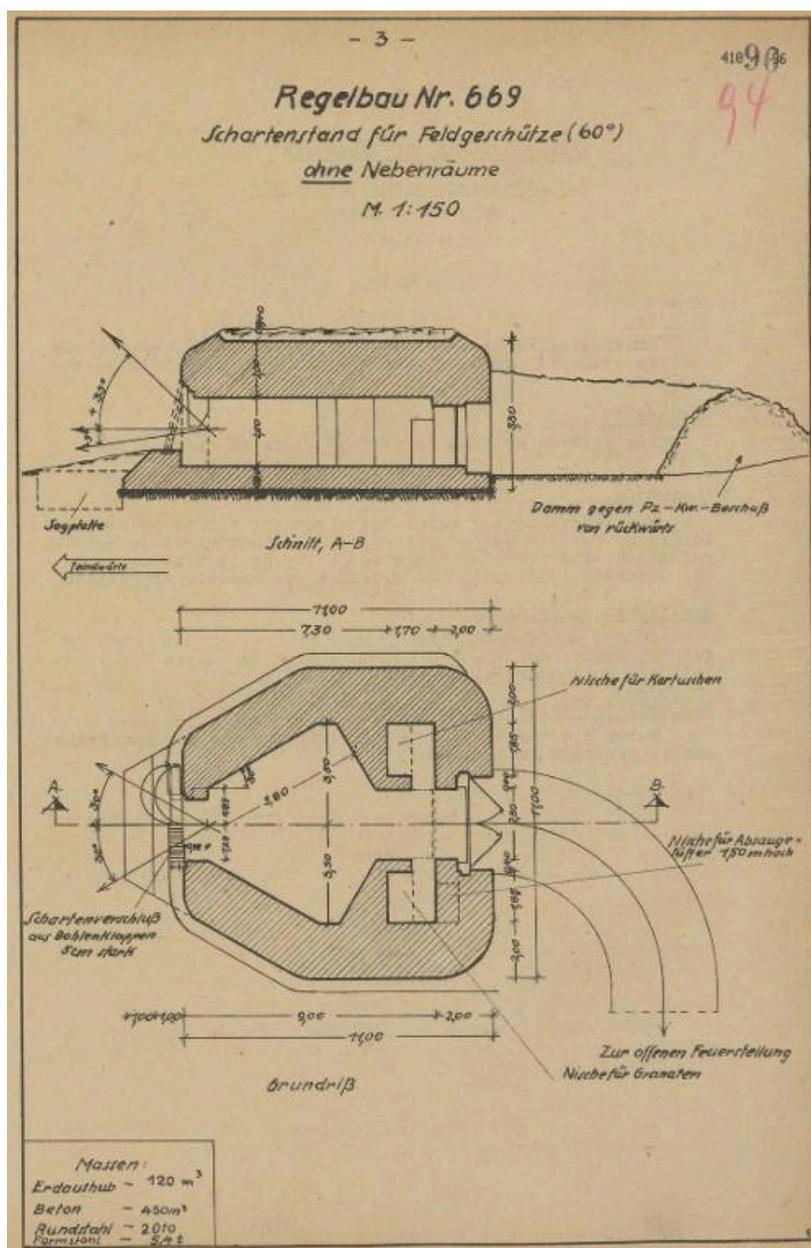
Groupe défensif côtier Aber Wrach - Lesneven (A - Av) (IA29001821) Bretagne, Finistère, Lesneven

Batterie d'artillerie de côte (A 55), La Métairie - Ar Veuleury (Plouider) (IA29001107) Bretagne, Finistère, Plouider, La Métairie, Ar Veuleury

Ensemble fortifié : bunker-poste d'observation d'artillerie et batterie d'artillerie antiaérienne (A 211), Kerilien - Kermabon (Plouider) (IA29001109) Bretagne, Finistère, Plouider, Kerilien, Kermabon

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan d'un bunker-casemate de type 669 (source : (Bundesarchiv : RH\_2\_410\_0193))

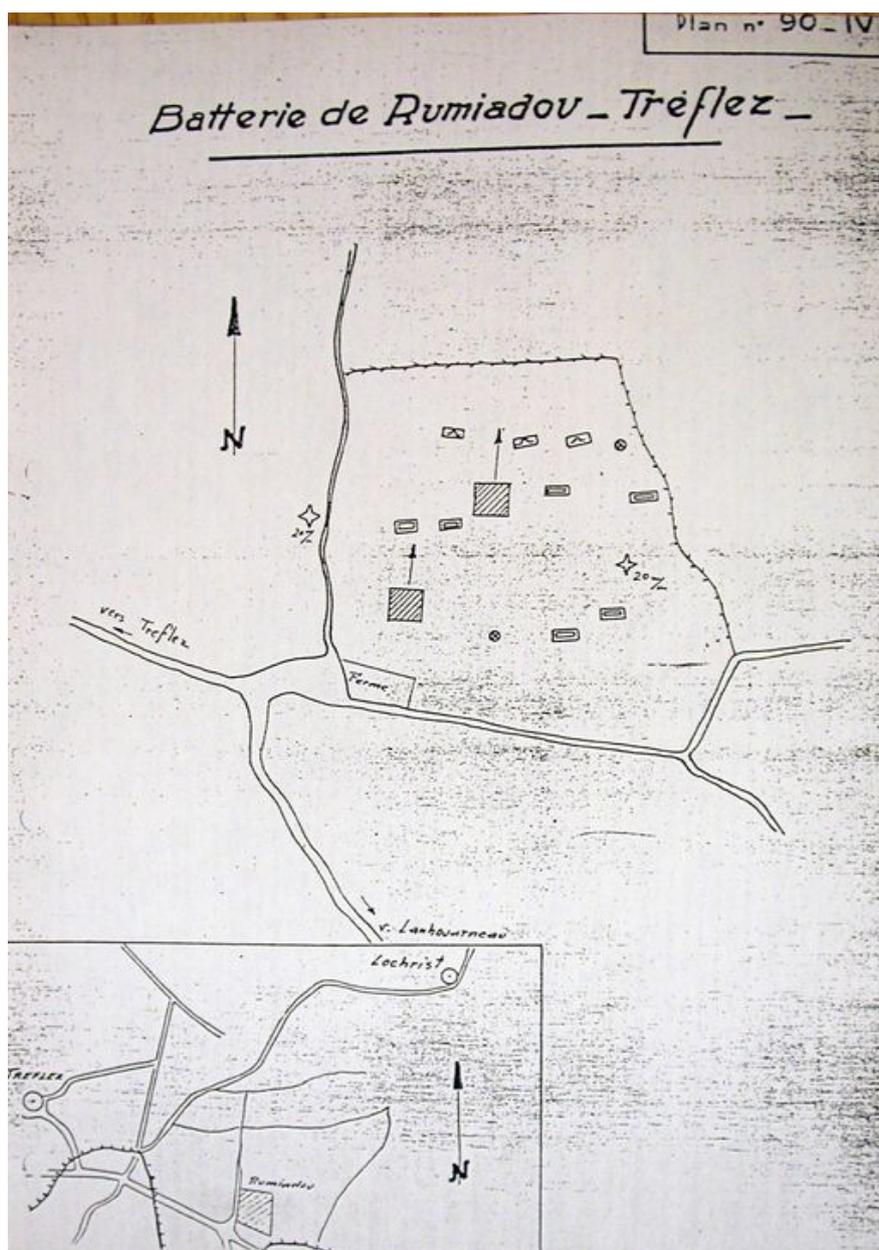
IVR53\_20252930120NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan schématique de la batterie d'artillerie (plan extrait du rapport Pinczon du Sel)

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).  
Service Historique de la Défense de Brest

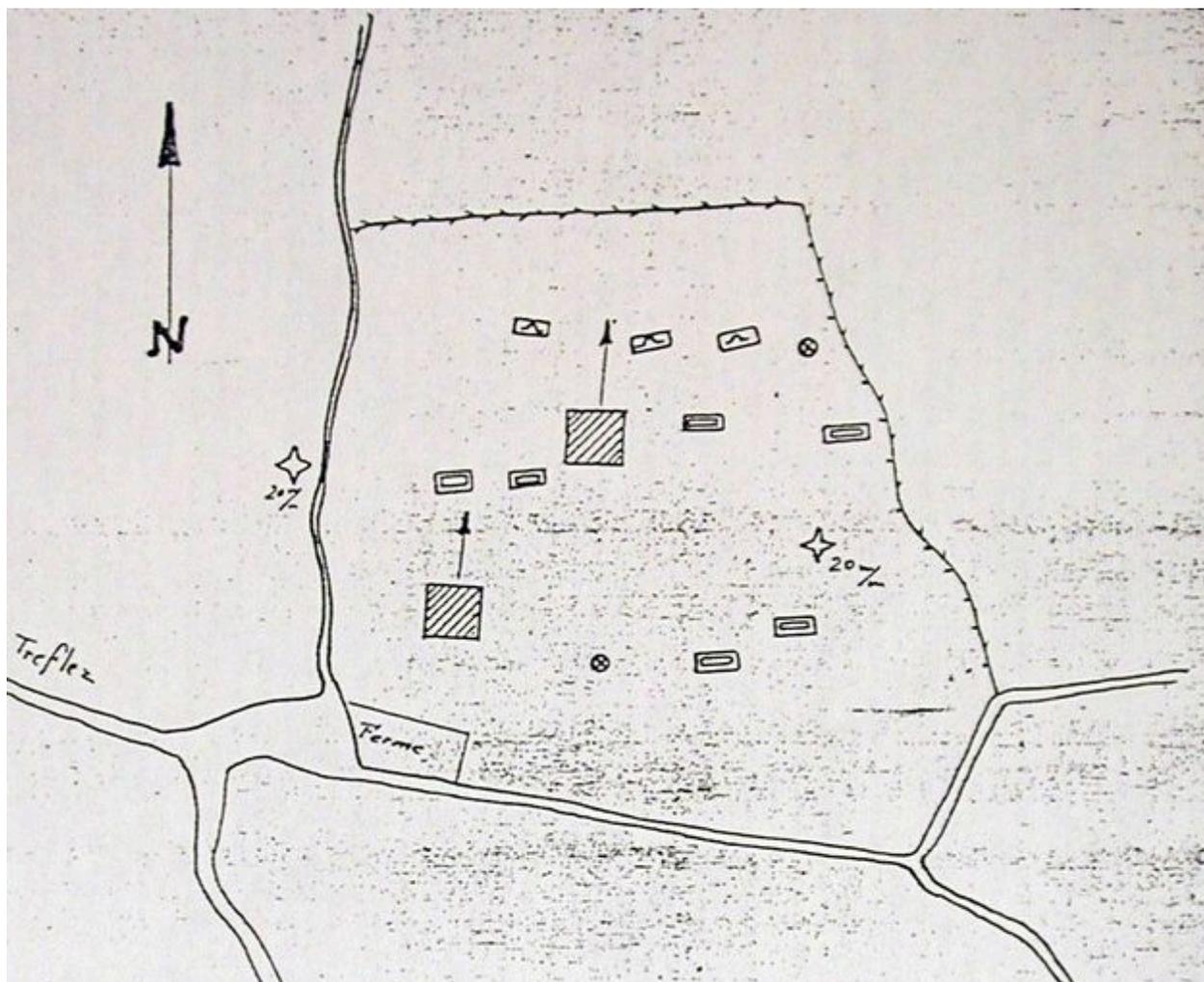
IVR53\_20032901662NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécullier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan schématique de la batterie d'artillerie (plan extrait du rapport Pinczon du Sel)

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest)

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest).  
Service Historique de la Défense de Brest

IVR53\_20032901663NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2003

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bunker-casemate nord côté embrasure (état en 2002)

IVR53\_20022903000NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-casemate nord côté embrasure (état en 2008)

IVR53\_20082910052NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-casemate nord côté embrasure (état en 2008)

IVR53\_20082910053NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-casemate nord côté entrée (état en 2008)

IVR53\_20082910055NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du bunker-casemate sud (état en 2008)

IVR53\_20082910050NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bunker-casemate nord côté embrasure (état en 2008)

IVR53\_20082910051NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-casemate nord : détail du traitement texturé du béton à des fins de camouflage (état en 2008)

IVR53\_20082910056NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-casemate nord : détail du traitement texturé du béton à des fins de camouflage (état en 2008)

IVR53\_20082910057NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bunker-casemate nord : détail du traitement texturé du béton à des fins de camouflage (état en 2008)

IVR53\_20082910058NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation